DÉPOT N°A1575 DU 16 JUIL. 1996

Pour extrait
Certifiée conforme

SOCIETE ABICOM
Société Anonyme au capital de 1 200 000 Francs
SIEGE SOCIAL : 71 Boulevard Berthelot 63000 CLERMONT-FERRAND
RCS : CLERMONT-FERRAND B 381 589 886

91B182

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an mil neuf cent quatre vingt seize,
Le 4 Juin,
A 11 heures,

Les administrateurs de la Société Anonyme ABICOM se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

- Monsieur Jean BARGES,
- Monsieur Philippe WOLF.

Sont absentes :
- Madame Liliane BARGES,
- La S.A. PHILIPPE WOLF.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Assiste à la réunion Monsieur Philippe NEYRIAL.

Monsieur Jean BARGES préside la séance.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modification de la composition du Conseil d'Administration,

- Agrément de nouveaux actionnaires.

I - Après avoir rappelé les cessions d'actions intervenues ce jour, le Président porte à la connaissance du Conseil la lettre de démission de Madame Liliane BARGES de ses fonctions d'administrateur de la Société.

Il indique que le Conseil a la faculté, conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi du 24 Juillet 1966, de procéder à une nomination à titre provisoire et il propose que Monsieur Philippe NEYRIAL soit coopté par le Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de coopter en qualité de nouvel administrateur Monsieur Philippe NEYRIAL, demeurant Chemin des Côtes à CHAMALIERES (63400), en remplacement de Madame Liliane BARGES, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2000.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Philippe NEYRIAL est alors invité à participer aux délibérations et à prendre part au vote sur les décisions qui seront ensuite soumises au Conseil. Il déclare accepter les fonctions d'administrateur et précise qu'il satisfait aux conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

Après échanges de vues, Monsieur Philippe WOLF présente sa démission de ses fonctions de Directeur Général et d'administrateur de la Société.

Après en avoir pris acte, le Conseil décide, à l'unanimité de coopter en qualité de nouvel administrateur Monsieur Michel NEYRIAL, demeurant 24 avenue Joseph Agid à ROYAT (63130), en remplacement de Monsieur Philippe WOLF, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2000.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Michel NEYRIAL a déclaré par avance accepter les fonctions d'administrateur et satisfaire aux conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

Le Conseil décide de ne pas pourvoir le poste de Directeur Général devenu vacant.

Puis Monsieur Philippe WOLF présente au Conseil la démission de la S.A. PHILIPPE WOLF de ses fonctions d'administrateur de la Société. Le Conseil en prend acte et décide de ne pas pourvoir le poste devenu vacant.

